



n° 24980.



ECOLE NATIONALE DU GENIE RURAL DES EAUX ET DES FORETS



ENVIRONNEMENT ET SITUATIONS LOCALES

ANNEE 2001-2002



Contact :
ENGREF
19 avenue du Maine
75732 PARIS CEDEX 15
Département ENVIRONNEMENT
☎ 01 45 49 89 71
Fax : 01.45.49.88.27

Pour la neuvième année consécutive, l'École Nationale du Génie Rural et des Eaux et Forêts a proposé, dès le début de leur scolarité, aux 63 ingénieurs-élèves de la promotion 2001-2003 **une prise de contact avec les réalités du terrain dans le domaine de l'environnement**. L'exercice "**Environnement et Situations Locales**" s'est déroulé du 08 au 19 octobre 2001, en Région Alsace. Cette année 18 élèves vétérinaires inspecteurs de l'École Nationale des Services Vétérinaires de Lyon ont également participé à cet exercice.

Préparé plusieurs mois à l'avance par le Département Environnement (aidé du Département Ago-Alimentaire) de l'ENGREF, cet exercice peut ensuite être mené de manière autonome par les élèves. D'une durée certes réduite, il les place néanmoins ainsi dans des conditions proches de leur future activité professionnelle.

L'exercice leur offre en effet l'occasion de rencontrer les acteurs qui vivent et font les « situations locales », dans leur diversité : élus, responsables administratifs et techniques, chercheurs, représentants d'entreprises et d'associations de citoyens. Les dossiers soumis à leur analyse concernent des problèmes de pleine actualité et sujets à controverse, plus ou moins vive, plus ou moins exprimée.

A partir d'entretiens menés à deux ou trois maximum, les élèves peuvent mesurer l'imbrication des champs de connaissance qui sous-tendent l'approche environnementale: techniques, juridiques, économiques, socio-politiques. Ils doivent être attentifs à l'ensemble des points de vue, en discerner les motivations, bien mesurer les intérêts en jeu, afin d'analyser les stratégies développées et leur confrontation. Ils font là, notamment, un apprentissage de l'écoute des interlocuteurs, essentielle dans la gestion de tels dossiers.

Cette année, chaque groupe d'une dizaine d'élèves a analysé l'une des problématiques suivantes:

- * 20 ans de présence du lynx dans les Vosges, succès ou échec ?
- * Le Bollenberg : conflit entre A.O.C. et NATURA 2000, sur la route du vin.
- * La mise en place des mesures d'éco-conditionnalité pour les cultures irriguées.
- * Quelles approches pour prévenir les pollutions diffuses de la nappe d'Alsace ?
- * L'élimination des farines animales dans le Haut-Rhin, les leçons du dossier de Staffelfelden.
- * La renégociation du droit lié au barrage hydroélectrique de Kembs
- * Transports et déplacements durables : la mise en œuvre pratique du P.R.Q.A. dans l'agglomération mulhousienne
- * Le devenir des anciennes décharges industrielles, à cheval sur la frontière franco-suisse..

A l'issue des deux semaines d'enquête et de réflexion, C.I.F.A. Le Relais du Ballon d'Alsace, où ils résidaient a accueilli une présentation des travaux, le 19 octobre 2001. Cette présentation finale s'est faite en présence de tous les élèves de la promotion, de cadres de l'École, mais aussi de nombre des personnes rencontrées, qui étaient toutes invitées. Il s'agit, au sens propre du terme, de leur « restituer » une synthèse de la compréhension des situations observées, acquise auprès de chacun d'eux. Suscitées lors du débat qui suit chaque présentation, leurs réactions constituent de fait, pour les élèves, une évaluation informelle et immédiate, comme dans la réalité professionnelle, là aussi.

Le présent rapport, rédigé par les élèves, consigne donc leurs analyses de ces dossiers, enrichies d'éléments tirés des échanges intervenus lors de cette restitution. Les élèves et les cadres du Département Environnement et Agro-Alimentaire tiennent à exprimer sincèrement leurs remerciements les plus vifs à toutes les personnes rencontrées.

NATURA 2000, SUR LA ROUTE DU VIN

Étude réalisée par :

Loïc BONHOURE
Pierre-Edouard GUILLAIN
Vincent JULIEN
Nicolas MEYER
Céline MORAND
Pierre PAPADOPOULOS
Hélène SYNDIQUE
Bertrand BONHOMME
Virginie BOURGET
Virginie CHARDIN

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION.....	5
1. NATURA 2000 ET L'A.O.C. : LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE	6
1.1. NATURA 2000 : DEL'EUROPE À LA FRANCE	6
1.1.1.Qu'est-ce que Natura 2000 ?	6
1.1.2.Le calendrier européen de la construction du réseau	6
1.1.3.La mise en œuvre de Natura 2000 en France : le choix de la consultation.....	6
1.2. L'APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE	8
1.2.1.Historique du vignoble alsacien: entre quantité et qualité.....	8
1.2.2.La reconnaissance réglementaire de la qualité	8
1.2.3.L'équilibre du marché du vin alsacien	8
1.2.4.La zone AOC au cœur du conflit des collines sèches	9
2. HISTORIQUE ET NAISSANCE DU CONFLIT	12
2.1. CHRONOLOGIE ET APPARITION DES DIFFICULTÉS	12
2.2. LA PRESSION COMMUNAUTAIRE	13
2.3. LA PRESSION NATURALISTE	14
2.4. LA PRESSION ÉCONOMIQUE ET FONCIÈRE	15
3. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU CONFLIT	17
3.1. L'URGENCE D'UNE RÉPONSE DE L'ÉTAT FRANÇAIS À SES OBLIGATIONS COMMUNAUTAIRES.....	17
3.2. UNE VALIDATION SANS CONSENSUS	17
3.3. LE COMPROMIS CONSENSUEL.....	18
3.4. LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE NATURELLE.....	19
CONCLUSION	20
BIBLIOGRAPHIE.....	22
ANNEXES:	23

INTRODUCTION

Les collines sous-Vosgiennes possèdent à plusieurs titres des spécificités géoclimatiques. Frontière géologique entre les Vosges hercyniennes et la plaine d'Alsace, les terrains y sont variés : on y trouve grès, sable, calcaire, granite. L'exposition sud/sud-est favorise l'ensoleillement des versants. Enfin, les Vosges constituent un écran par rapport aux masses d'air venant de l'ouest, ce qui donne, au niveau des collines sous-vosgiennes, une pluviométrie faible.

L'ensemble de ces conditions fonde deux originalités des collines sous-vosgiennes :

- l'existence de milieux naturels endémiques, en particulier des prairies sèches dont l'équivalent n'existe qu'en zone méditerranéenne;
- la culture de la vigne et l'existence d'une zone d'Appellation d'Origine Contrôlée.

Ainsi, sur un même territoire se confrontent potentiellement deux intérêts humains différents : d'une part la protection d'un milieu naturel fragile et original, d'autre part l'exploitation du sol en vue d'une activité économique. Au niveau des quatre collines du Bollenberg, Strallenberg, Zinkoepfle, Bickenberg, l'incompatibilité de ces deux intérêts apparaît au grand jour dans les années 90 : un même territoire est à la fois compris dans la zone AOC et proposé pour un classement dans le réseau Natura 2000. Aujourd'hui encore ce territoire est au cœur d'un conflit faisant intervenir les viticulteurs, propriétaires des terrains, les associations de naturalistes et l'Etat.

Nous analysons successivement dans le présent dossier le contexte réglementaire qui conditionne le classement de ces terrains en Natura 2000 et la délimitation en zone AOC, la naissance et l'historique du conflit. Nous proposons ensuite une typologie des groupes de pression intervenant dans le dossier. Nous envisageons enfin les différents scénarios d'évolution du dossier tels qu'ils nous ont été présentés par les acteurs rencontrés.

LA MISE EN PLACE DES MESURES D'ECO- CONDITIONNALITE POUR LES CULTURES IRRIGUEES

Etude réalisée par :

Laetitia AUBRY
Aïnhua CHAMONTIN
Aude COQUELIN
Mohamed KADRI
Séverine LABORY
Julien LASSAUQUE
Michaël REYNIER
François THUEUX

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	4
LISTE DES ABRÉVIATIONS	5
INTRODUCTION	6
1. ORIGINALITÉS DE L'AGRICULTURE ALSACIENNE	7
1.1. VERS UNE EXTENSION DES CULTURES IRRIGUÉES EN ALSACE DEPUIS LE XIXÈME SIÈCLE	7
1.2. LA GÉOGRAPHIE AGRICOLE CONTRASTÉE DE L'ALSACE	8
1.3. LA NAPPE PHRÉATIQUE D'ALSACE: UNE RESSOURCE EN EAU ILLIMITÉE POUR L'AGRICULTURE ALSACIENNE	8
1.4. LES CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES MULTIPLES DE LA MONOCULTURE DE MAÏS IRRIGUÉ	9
2. ENJEUX ET CONFLITS AUTOUR DE L'EAU	9
2.1. EAU ET LÉGISLATION EN ALSACE : UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE	9
2.1.1. De la Loi sur l'eau de 1992* a la « bataille de l'eau »	10
2.1.2. L'application de l'écoconditionnalité, ou les finesses des textes de loi	10
2.2. QUELQUES ASPECTS TECHNIQUES	11
2.2.1. Difficultés techniques	11
2.2.2. Enjeux économiques	11
2.3. LA POSITION DE DIFFÉRENTS ACTEURS	12
3. QUELLES PERSPECTIVES POUR LA NOTION D'ÉCO-CONDITIONNALITÉ ?	13
3.1. LES ETATS-UNIS ET LA SUISSE, OU LE RESPECT DU PRINCIPE D'ÉCOCONDITIONNALITÉ	13
3.1.1. Les Etats-Unis, le précurseur	13
3.1.2. La Suisse, écoconditionnalité et contractualisation	13
3.2. L'ÉCOCONDITIONNALITÉ EN FRANCE, UN PÉTARD MOUILLÉ ?	14
3.2.1. La position du non-spécialiste	14
3.2.2. Du courage politique	14
3.2.3. Vers quelle écoconditionnalité ?	14
3.3. QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION	15
3.3.1. Vers une plus grande implication de l'administration	15
3.3.2. Quel avenir pour le maïs irrigué en Alsace ?	15
CONCLUSION	16
ANNEXES	17

INTRODUCTION

L'éco-conditionnalité revient à conditionner le versement des aides compensatoires de la Politique Agricole Commune à la mise en place et au respect de mesures environnementales. L'éco-conditionnalité relève de la subsidiarité. En France, ce dispositif se résume au conditionnement du versement des aides aux cultures irriguées à la mise en place de compteurs et à la déclaration des surfaces irriguées. Il devrait permettre une meilleure gestion de l'eau. Or, du fait notamment du volume important de la nappe phréatique d'Alsace, cette mesure n'est pas bien perçue par les agriculteurs alsaciens.

Nous avons essayé, au cours de ces deux semaines, de percevoir les enjeux de ces mesures ainsi que l'avis des différents acteurs sur l'éco-conditionnalité.

Après avoir présenté l'agriculture alsacienne, nous analyserons les différends existant entre les intervenants et leurs origines, avant d'évoquer les perspectives de l'éco-conditionnalité.

QUELLES APPROCHES POUR PREVENIR LES POLLUTIONS DIFFUSES DE LA NAPPE D'ALSACE ?

Etude réalisée par :

Ariane DE DOMINICIS
Pascaline DUCHATELLE
Ferihane KARMA
Claire MARTIN
Maud MOINECOURT
Eric ORIOL
Thomas PETITGUYOT
Séverine RAUTUREAU
Olivier SAISON
Isabelle SENDRANE
Aurélie VIEILLEFOSSE

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	3
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION.....	5
1. ETAT DES LIEUX DE LA NAPPE PHRÉATIQUE RHÉNANE	5
1.1. FONCTIONNEMENT HYDRODYNAMIQUE DE LA NAPPE	5
1.1.1. Un contexte international	5
1.1.2. Des substrats de différentes natures.....	5
1.1.3. Des flux multiples.....	5
1.1.4. Une nappe vulnérable	6
1.2. LES DIFFÉRENTES POLLUTIONS	6
1.2.1. Chlorures	6
1.2.2. Organo-halogénés	6
1.2.3. Métaux	7
1.2.4. Nitrates.....	7
1.2.5. Phytosanitaires.....	7
2. LES MESURES PRISES POUR MAÎTRISER LA POLLUTION	8
2.1. MESURES CONCERNANT LES CHLORURES ET DÉRIVÉS CHLORÉS	8
2.1.1. Pollution par les chlorures	8
2.1.2. Les solvants chlorés.....	9
2.2. MESURES CONCERNANT LES NITRATES ET LES PHYTOSANITAIRES.....	10
2.2.1. Pollutions agricoles	10
2.2.2. Pollution industrielle et des collectivités	11
2.3. UN GRAND NOMBRE D'ACTEURS CONCERNÉS	11
3. LES TROIS AXES MARQUANTS DE LA PROBLÉMATIQUE	12
3.1. LA MONOCULTURE DE MAIS ET SES CONSÉQUENCES	12
3.2. UN MANQUE DE COMMUNICATION DU CÔTÉ FRANÇAIS ?	13
3.3. UNE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE À ENCOURAGER.....	13
CONCLUSION	14
ANNEXES	15

INTRODUCTION

La nappe d'Alsace, ou nappe phréatique du Rhin supérieur, est un immense réservoir d'eau potable de 40 à 50 milliards de mètres cubes. Elle se répartit entre la Suisse, la France et l'Allemagne. C'est l'une des plus vastes d'Europe.

Pendant très longtemps, elle a constitué une opportunité énorme pour le développement économique de cette région et, aujourd'hui, elle bénéficie d'un attachement culturel très fort de la population. Comme en témoigne le programme « Alsace 2005 » du Conseil Régional d'Alsace, sa potabilité à court terme est un objectif prioritaire.

Cette potabilité est en effet menacée par un certain nombre de pollutions : nous avons refusé dans cette étude de nous limiter à la pollution diffuse, qui semble ne renvoyer qu'à l'activité agricole, pour envisager également celles d'origine industrielle et domestique.

Après un état des lieux de la nappe d'Alsace, nous présenterons les mesures qui ont été prises en faveur de sa préservation, puis un regard critique et quelques propositions.

1. ETAT DES LIEUX DE LA NAPPE PHREATIQUE RHENANE

1.1. FONCTIONNEMENT HYDRODYNAMIQUE DE LA NAPPE

1.1.1. Un contexte international

Le Rhin, prenant sa source dans le Bodensee et se jetant dans la mer du Nord, est accompagné tout au long de son cours par de vastes nappes alluviales avec lesquelles il communique (cf. annexe 1). La nappe d'Alsace s'étend entre la Suisse, l'Allemagne et la France, de Bâle à Karlsruhe. Cette nappe ne connaît pas les frontières nationales et doit absolument être appréhendée dans sa totalité.

1.1.2. Des substrats de différentes natures

Pour comprendre comment se répand une pollution dans la nappe d'Alsace, il est nécessaire de connaître au préalable la nature de ses substrats.

A l'origine de la nappe se trouve le comblement du fossé rhénan, encadré par les Vosges à l'ouest et la Forêt Noire à l'est, par les alluvions déposées durant l'ère quaternaire par le fleuve et ses affluents. Ces alluvions, composées de sables, d'argiles, de graviers et de galets provenant des Alpes et de deux massifs précédents, sont profondes de 70 à 250 mètres selon les endroits, et constituent l'aquifère : c'est dans les interstices de ses composants, qui communiquent tous entre eux que l'eau de la nappe circule en profondeur.

On peut distinguer plusieurs sous-niveaux dans les alluvions, selon leur composition et leur porosité :

- Des couches très perméables, composées de matériaux grossiers (sables, graviers), qui constituent le véritable réservoir aquifère,
- Des couches de sables fins et d'argiles, beaucoup moins perméables. Celles-ci représentent des barrières empêchant la circulation verticale de l'eau : on parle de nappe perchée locale, où la partie sous-jacente est relativement protégée vis-à-vis des infiltrations.

Cependant, ces intercalations sont discontinues et on ne peut jamais réellement parler d'une compartimentation verticale de la nappe.

1.1.3. Des flux multiples

La nappe d'Alsace est parcourue de flux multiples, qui vont influencer la diffusion des pollutions. Elle se renouvelle à un rythme très lent, d'environ 3 milliards de m³ par an. L'alimentation de la nappe est assurée d'une part par les précipitations, et d'autre part par les apports du Rhin et de ses affluents. En effet, au niveau du fossé rhénan, ceux-ci sont connectés avec la nappe et

LA RENEGOCIATION DU DROIT LIE AU BARRAGE HYDROELECTRIQUE DE KEMBS

Etude réalisée par :

Aurélie AUBRY
Norddin DAAIFI
Jean-Maurice DURAND
Isabelle FINDINIER
Sébastien FLORES
Charles FONSECA
Céline GERMAIN
Imène OUERTANI
Sébastien PARE
Laure PIERSON
Rim ZAÏRI

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	3
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION.....	5
1. DES PREMIERS AMENAGEMENTS DU RHIN AU RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION DE KEMBS	5
1.1. BRÈVE HISTOIRE DE LA DOMESTICATION DU RHIN	5
1.2. LA CONCESSION DE KEMBS	6
1.3. LA PROCÉDURE DE RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION	6
2. LES GRANDS ENJEUX DE LA NEGOCIATION	9
2.1. LA PRODUCTION D'ÉNERGIE HYDROÉLECTRIQUE	9
2.2. LA NAVIGATION SUR LE RHIN.....	10
2.3. L'ENVIRONNEMENT: LE NOUVEAU VENU	10
2.3.1. Des écosystèmes rhénans fragiles et spécifiques.....	10
2.3.2. La gestion des débits et la prévention des crues.....	11
2.3.3. La réalimentation de la nappe d'Alsace	12
2.3.4. Un contexte environnemental balisé par des textes internationaux	12
3. PERSPECTIVES ET INCERTITUDES DANS LA POURSUITE DES NEGOCIATIONS	13
3.1. ÉTAT ACTUEL DE LA PROCÉDURE: UN DÉBAT APAISÉ	13
3.2. UN CADRE DE NÉGOCIATION APPELÉ À ÉVOLUER	13
3.3. LES ÉVENTUELS POINTS DE BLOCAGE	14
3.3.1 Les points de blocage principaux : des divergences d'intérêts environnementaux et économiques	15
3.3.2 Des points de tension et de discordance éventuels au sein des enjeux environnementaux.....	16
3.3.3. Des points de tension internationale ?	16
3.3.4. Une répercussion institutionnelle?	16
CONCLUSION	17
ANNEXES	18

INTRODUCTION

De nombreux aménagements ont, depuis plusieurs siècles déjà, complètement transformé la physionomie du Rhin. Parmi eux, le barrage de Kembs, construit en 1927, revêt une importance particulière puisqu'il est le premier ouvrage régulant le fonctionnement du fleuve et des canaux en aval de la frontière suisse. L'échéance, à l'horizon 2007, du renouvellement de la concession de ce barrage est l'occasion d'examiner sous différentes facettes la question des droits d'eau.

Un certain nombre d'acteurs, en particulier, souhaitent profiter de cette opportunité pour proposer la restauration des bras morts du Rhin, des forêts alluviales et des zones humides en général. Ces objectifs supposent une gestion nouvelle de l'eau qui pourra se heurter aux autres enjeux majeurs du dossier : l'hydroélectricité, la navigation. A bien des égards, la position géographique du barrage et la nature transfrontalière du Rhin ajoutent encore à la complexité du problème.

Il est opportun de faire le point sur ce dossier, à un moment où l'ensemble des acteurs semble adopter une attitude quelque peu attentiste. Pour ce faire, nous rappellerons brièvement l'historique de la domestication du Rhin et la problématique du renouvellement de la concession. Nous analyserons en un second temps les grands enjeux de la négociation. Enfin, nous dresserons un état des perspectives et des incertitudes qui pourraient apparaître dans la poursuite de la procédure.

1. DES PREMIERS AMENAGEMENTS DU RHIN AU RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION DE KEMBS

1.1. Brève histoire de la domestication du Rhin

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le Rhin divaguait, sur une largeur de plusieurs kilomètres, en d'innombrables tresses (anastomoses) que les poètes comparaient jadis aux cheveux sans cesse peignés de la Lorelei. La navigation y était difficile et la ligne de frontière n'était pas fixe, à une époque où les contestations territoriales pouvaient très rapidement dégénérer en conflits.

Aussi, dès 1840, le roi Louis-Philippe et le Grand Duc de Bade signèrent une convention visant à rectifier le lit du Rhin, selon le projet du colonel allemand Gottfried Tulla. Les travaux concentrèrent le fleuve en un lit plus rectiligne et large d'environ 250 mètres. La protection contre les crues en fut améliorée, ainsi que la navigation. Cependant, la concentration du débit se traduisit par une augmentation de la vitesse du courant et l'apparition d'une dynamique érosive qui mit à nu des barres rocheuses (dont celle d'Istein, près de Kembs), rendant la navigation à nouveau impossible en période d'étiage (vers 1930). Cette première phase de travaux eut de nombreuses conséquences sur le régime naturel du fleuve et le riche milieu écologique rhénan : régression des écosystèmes remarquables comme les forêts alluviales, perte de biodiversité...

Mais bientôt, une seconde phase de domestication du Rhin allait être mise en chantier. En effet, au tout début du XX^e siècle, l'ingénieur René Koechlin proposait l'utilisation de la force motrice du fleuve par la construction d'un canal latéral, jalonné d'usines hydroélectriques associées à des écluses. Le premier ouvrage prévu par Koechlin n'était autre que le barrage de Kembs. Mais ses idées ne se concrétisèrent qu'après la Première Guerre Mondiale et le Traité de Versailles qui accordait à la France, au titre des dommages, le droit exclusif de

LE DEVENIR DES ANCIENNES DECHARGES INDUSTRIELLES, A CHEVAL SUR LA FRONTIERE FRANCO-SUISSE

Étude réalisée par :

Dominique BEMER
Pierre BOULESTREAU
Loïc BRAUNE
Xavier CLÉMENTEL
Geoffroy DESPORTES
Olivier GARCIN
François GORIEU
Émilie HENNEBOIS
Aélis LADAM
Baptiste LEGAY
Maud PETRON

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	5
1. PREMIERE PARTIE _ETAT DES LIEUX	6
1.1. HISTORIQUE DE L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS CHIMIQUES DANS LA RÉGION	6
1.2. SITUATION ACTUELLE ET ÉTAT D'AVANCEMENT	6
1.2.1. Le processus théorique de réhabilitation des sites	6
1.2.2. La situation actuelle en Alsace : la procédure de recensement des sites	7
1.3. EVOCATION DE LA SITUATION DE QUELQUES DÉCHARGES CARACTÉRISTIQUES DANS LE SUD DU HAUT-RHIN	8
1.3.1. Le cas particulier de la décharge du Baggerloch (France)	8
1.3.2. 1-3-2 Les autres décharges ayant reçu des déchets de l'industrie chimique	9
2. DE NOMBREUX OBSTACLES A L'ACTION	11
2.1. UNE MULTIPLICITÉ D'ACTEURS	11
2.2. UN RISQUE DIFFUS DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE	11
2.2.1. Des processus de contamination compliqués	11
2.2.2. Des analyses controversées	11
2.3. DES RESPONSABLES DÉFAILLANTS	13
2.4. DES CONTRAINTES TECHNIQUES MAJEURES	14
3. BONFOL, UN CAS D'ÉCOLE ?	16
3.1. UNE SITUATION PARTICULIÈRE	16
3.2. UNE CONVERGENCE D'INTÉRÊTS	18
3.3. BONFOL, UNE VITRINE	18
3.4. ...OU UN MIROIR AUX ALOUETTES ?	18
CONCLUSION	19
ANNEXES	20

INTRODUCTION

Le sud de l'Alsace est caractérisé par son important dynamisme industriel. Propice à l'installation d'industries lourdes grâce au Rhin, l'essor de la région bâloise lui a permis d'avoir un des taux de chômage les plus faibles de France ; le sud du Haut-Rhin a ainsi longtemps profité des apports de l'industrie chimique. Celle-ci a longtemps été considérée comme particulièrement utile à la région. Pourtant, ces retombées économiques, cachaient des nuisances moins évidentes à cerner et il fallut quelques années pour en prendre conscience. En effet, l'absence de gestion durable des déchets, durant une période plus ou moins longue selon les pays, pose aujourd'hui un épineux problème : les anciennes décharges de produits chimiques de part et d'autre de la frontière suisse entraînent un danger difficilement quantifiable, diffus dans l'espace et dans le temps.

Après un état des lieux, une observation des programmes mis en place par chaque pays et une analyse des différences entre la France et la Suisse, seront présentées les difficultés qui s'opposent à l'assainissement de ces décharges et comment, en Suisse, sur le site très particulier de Bonfol, ces difficultés ont pu être surmontées.

3
4
5
6
6
6
6
7
7-
8
8
9
1
1
1
1
1
3
4
6
6
8
8
8
9
D